



## **AUTRES MÉTIERS DU SECTEUR PARAMÉDICAL**

**KINÉSITHÉRAPEUTE, MANIPULATEUR RADIO, TECHNICIEN DE LABORATOIRE, OSTHÉOPATHE...**

### **SE PREPARER A SUP'LA SALLE**

**Ces formations s'intègrent à notre classe passerelle de remise à niveau scientifique.**

SE CONCENTRER SUR LA MISE A NIVEAU SCIENTIFIQUE :

L'objectif est d'acquérir un socle de connaissances précis et affuté par

- L'étude approfondie du programme de spécialité du bac général
- De nombreux exercices en devoirs maison et en classe pour acquérir un esprit de synthèse et gagner en rapidité de raisonnement
- Des schémas, des projections de vidéos pour illustrer les mécanismes permettant de faciliter la mémorisation et donner davantage de clarté aux cours
- Des évaluations régulières en contrôle continu (2h/semaine) ainsi que deux partiels en décembre et février.

**Biologie : 95 heures**

**Physique- chimie : 260 heures**

**Mathématiques : 180 heures**

VALORISER LE DOSSIER PARCOURSUP

Optimiser ses chances d'intégrer l'école choisie par :

- Un approfondissement des connaissances du métier en effectuant des stages (convention de stage)
- Une recherche des qualités et compétences humaines à avoir pour exercer ce métier.
- Une mise en valeur des aptitudes à s'ouvrir aux autres par des actions de bénévolat pendant l'année
- Un accompagnement par un professionnel de l'orientation dans la constitution du dossier Parcoursup

**Découverte du milieu professionnel : 30h**

**Nous vous proposons également de compléter votre formation par des matières complémentaires qui permettront de renforcer également les bases de connaissances générales dans telles que le français (projet Voltaire, Certificat Voltaire), l'anglais (préparation et passage du TOEIC), ...**  
(Prendre contact directement avec la responsable pédagogique)

### **ORGANISATION DES COURS**

Début de la formation : Début septembre 2021

Fin de la formation : Fin mai 2022

Les cours sont organisés tous les jours de la semaine, entre 8h et 18h00, en dehors des vacances scolaires (Hors vacances de la Toussaint 1 semaine / 2).

L'enseignement est composé de cours théoriques, de travaux dirigés et d'évaluations écrites sur les connaissances acquises.

Deux séries d'épreuves semestrielles (type bac blanc) en décembre et février viendront compléter le contrôle continu.



## EQUIPE PEDAGOGIQUE

Une équipe d'enseignants expérimentés, investis et bienveillants accompagne les étudiants dans leur préparation

## POSSIBILITE DE FAIRE DES STAGES D'OBSERVATION :

Les étudiants sont encouragés à aller à la rencontre de professionnels pour développer leur connaissance du métier (convention de stage disponible).

## TARIFS

	Horaire annuel	Tarif 2021-2022
MÉTIERS DU SECTEUR PARAMÉDICAL	565 h	2634 €

Le montant de la scolarité comprend les cours, les photocopiés, les documents divers distribués, les concours blancs et DS, ainsi qu'une assurance interne à l'établissement. Des livres (non compris dans la scolarité) peuvent être demandés par les formateurs en début d'année.

Le règlement de la formation s'entend selon les modalités suivantes :

- ✓ 150 € d'acompte au moment de l'inscription (qui viendra en déduction du coût annuel)

Par virement ou chèques :

- ✓ En deux échéances :
- Le 15 octobre 2021 pour la moitié de la formation (moins l'acompte versé à l'inscription)
- Le 15 janvier 2022 pour le solde de la formation

Par prélèvements :

- ✓ En 9 prélèvements de septembre 2021 à mai 2022

## CONDITIONS D'ANNULATION

A compter de la signature du dossier d'inscription, vous disposerez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires.

Au-delà de ce délai, toute inscription est ferme et définitive.

L'acompte de 150 € versé à l'inscription définitive sera conservé intégralement par le centre de formation en cas d'annulation du fait du candidat.

Toute formation commencée est due intégralement au centre de formation en cas d'interruption du fait de l'étudiant (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

## ATTESTATION DE FORMATION

Au terme de l'année, une attestation de formation sera établie aux candidats ayant atteint le niveau souhaité dans toutes les disciplines choisies et ayant participé régulièrement aux cours et contrôles des connaissances.

Cette attestation sera systématiquement refusée à tout candidat n'ayant pas participé à au moins 95% des cours et devoirs prévus dans l'horaire (sauf cas médical)